



---

# L'ÉCHO DU RELAIS N° 3

Le journal des assistant(e)s maternel(le)s d'Ingré



---

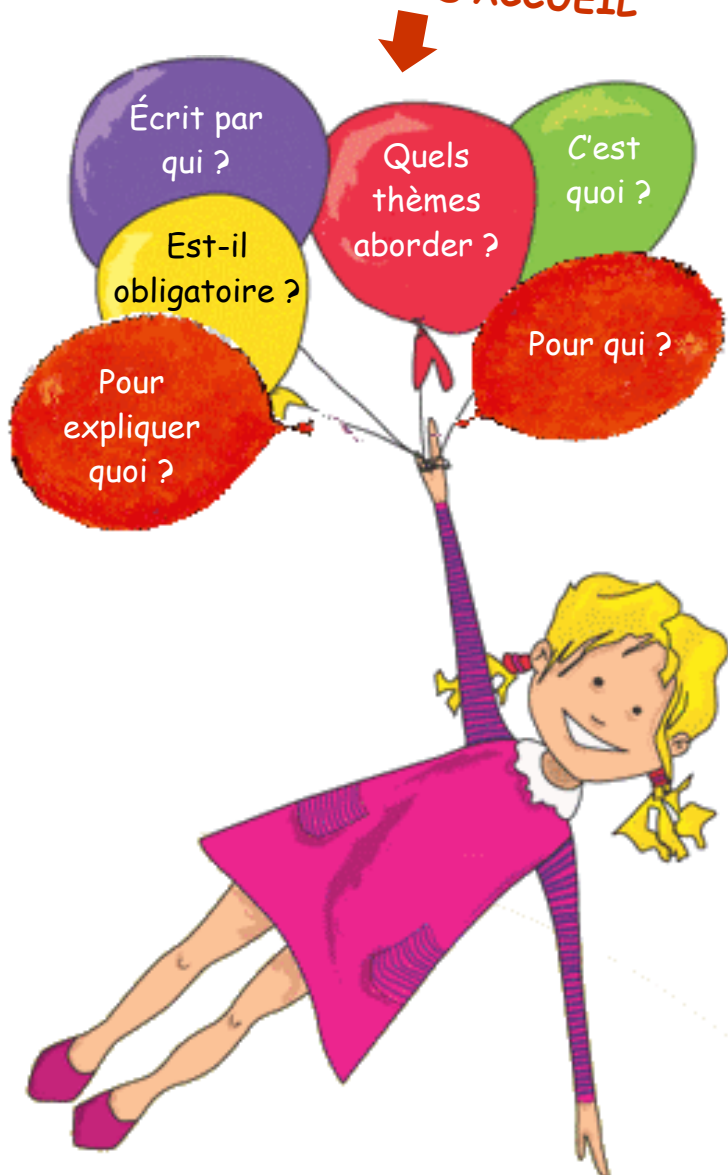
## Dans ce numéro :

Dossier :	2
Le projet d'accueil chez l'assistant(e) maternel(le)	
La fiche technique :	5
Promenades avec les enfants attention !	
La vie du relais	6



# LE PROJET D'ACCUEIL CHEZ L'ASSISTANT-E MATERNEL-LE

## UN PROJET D'ACCUEIL



Il permet de s'interroger sur ses principes pédagogiques et ses valeurs éducatives.

Le projet d'accueil est un document écrit qui précise les modalités d'accueil de l'enfant au domicile de l'assistant-e maternel-le. Il explique votre manière de travailler, vos valeurs, votre vision de l'éducation ...

Ce support écrit va servir de base au dialogue avec la famille de l'enfant et va s'enrichir en fonction des échanges.

Il est généralement proposé à votre initiative. Plus il sera personnalisé, plus il prendra du sens à vos yeux et mieux il sera compris par la famille.

La plupart du temps, le projet d'accueil se décline autour des thèmes reprenant les besoins fondamentaux de l'enfant (sommeil, alimentation, hygiène, éveil de l'enfant...). La liste des points qui peuvent être abordés dans le projet n'est pas exhaustive et c'est à vous, assistant-e maternel-le, d'ajouter des éléments en

fonction des sujets que vous souhaitez aborder, au vu de votre organisation mais aussi de votre expérience.

Vous trouverez quelques pistes de réflexion ci-dessous. A vous de déterminer ce qui vous semble le plus pertinent et ce qui correspond à votre vision du projet d'accueil.

Dans tous les cas, c'est l'intérêt de l'enfant qui doit vous guider et c'est aussi le socle sur lequel s'appuie le projet d'accueil.



*Élaboré par les Relais Assistant(e)s Maternel(le)s d'Ingré, d'Ormes et de Saint Jean de la Ruelle.*

Voici quelques exemples de sujets à développer :



A travers ces sujets, vous pouvez présenter :

- Des notions d'ordre général en ce qui concerne les différentes étapes du développement de l'enfant, le cadre de l'accueil
- Des particularités individuelles et propres à chaque enfant.

Il ne s'agit pas d'être d'accord sur tout. Des différences peuvent apparaître et être sources de richesses de part et d'autres.

### **ETABLIR UN DOCUMENT ECRIT PERSONNALISE PEUT SEMBLER DIFFICILE**

mais va vous permettre de réfléchir en amont à des questions essentielles comme par exemple :

- Comment vais-je accompagner cet enfant au quotidien ?
- À quelles demandes des parents vais-je répondre et jusqu'où ? Comment me positionner dans l'intérêt de l'enfant ?
- Comment vais-je m'organiser au mieux afin de concilier l'accueil de cet enfant et ma vie familiale ?

Et permet tout à la fois d'anticiper et de prendre de la distance.

*Source / la communication professionnelle de l'assistante maternelle / Vuibert*

*Élaboré par les Relais Assistant(e)s Maternel(le)s d'Ingré, d'Ormes et de Saint Jean de la Ruelle.*



## UNE CHARTE POUR DE BONNES RELATIONS ENTRE PARENTS ET ASSISTANT-ES MATERNEL-LES

L'UNAF, représentante officielle des familles et l'UFNAFAAM, la fédération d'assistants maternels et familiaux, se sont associées pour rédiger une charte dont l'objectif est de permettre aux parents de dialoguer avec leur assistant-e maternel-le autour d'un projet d'accueil.

Ce document est présenté comme un outil de dialogue et de réflexion entre les parents et l'assistant-e maternel-le. Il permet d'aborder les aspects concrets de l'accueil du jeune enfant et d'assurer une meilleure compréhension entre les différentes parties.

Cette charte aborde plusieurs thèmes : l'accueil au quotidien, la qualité des relations, la spécificité de l'accueil familial et la relation employeur/salarié.



# FICHE TECHNIQUE

**Promenades avec les enfants : attention danger potentiel ! Un enfant n'est pas un adulte en miniature !**



**LA VISION** : un enfant ne voit pas comme un adulte.

Son CHAMP VISUEL est étroit ; à cause de sa petite taille, il ne peut pas voir au-dessus des voitures en stationnement, et est aussi CACHÉ à la vue des automobilistes ; il ne voit que par contrastes ; il confond « taille » et « éloignement » : une voiture lui paraît plus éloignée qu'un camion ; il confond « VOIR » et « ÊTRE VU » et en conséquence néglige de se montrer.

**L'AUDITION** : un enfant n'entend pas comme un adulte.

Et surtout il n'entend que les bruits qui l'intéressent.

**LA RELATION CAUSE-EFFET** : un enfant ne la comprend pas bien.

Il croit qu'une voiture s'arrête net, là où elle est, dès que le conducteur appuie sur le frein.

**DISTANCES, TEMPS, VITESSES** : un enfant n'est pas capable de les évaluer correctement.

**LA SYNTHÈSE GLOBALE** : un enfant ne sait pas penser et réagir à plusieurs choses à la fois.

Il est difficile pour lui d'observer en même temps le passage pour piétons, le « petit bonhomme vert », les voitures...

**LA SATISFACTION DE SES BESOINS** : un enfant cherche d'abord à satisfaire SES propres besoins.

Pour lui, JOUER, bouger, être à L'HEURE à l'école ou à la maison, rejoindre ses parents de l'autre côté de la rue ou rattraper sa balle est PLUS IMPORTANT que d'observer la circulation.

**LA MORT** : un enfant ne craint pas la mort.

**L'ENVIRONNEMENT SÉCURISANT** : un enfant a souvent L'IMPRESSION d'être en sécurité.

Par exemple, il pense qu'il ne peut rien lui arriver si ses parents ou des adultes sont près de lui, s'il se trouve près de SA maison.

**LES FAUSSES « IMAGES » DE L'ENFANT** : les objets n'ont pas la même signification que pour les adultes.

> La rue : pour lui, c'est un espace pour jouer sous le contrôle des parents.

> La voiture : il a confiance en elle, car elle ressemble à un être humain (phares : yeux, etc.),

> Le passage piéton improprement appelé « protégé » par certains : dans son esprit, c'est un lieu où il ne peut rien lui arriver.

**LE « PANURGISME »** : un enfant IMITE toujours les adultes.

Pour toutes ces raisons, il est important de :

> Passer devant l'enfant lorsque vous sortez dans la rue : un enfant ne doit jamais sortir le premier.

> Laisser marcher l'enfant le long des habitations et non le long de la route.

> Emprunter les passages protégés et de traverser quand le petit bonhomme est vert.

> Expliquer aux enfants pourquoi vous vous comportez de cette façon et pas d'une autre.

Source : Institut national pour la sécurité des enfants  
3, rue du Général de Gaulle - 56140 - MALESTROIT  
tél: 02 9775 2043 - fax: 02 9775 2043  
e.mail : institutsecuriteenfant@wanadoo.fr

Élaboré par les Relais Assistant(e)s Maternel(le)s d'Ingré, d'Ormes et de Saint Jean de la Ruelle.

# LA VIE DU RELAIS

## ATELIERS COLLECTIFS

Tous les mardis, entre 9h et 11h, l'animatrice vous accueille avec les enfants.

Votre présence est basée sur le volontariat et le rythme des enfants. Il n'est pas besoin de s'inscrire. Les enfants ont à leur disposition bon nombre de jeux qu'ils investissent en fonction de leur besoin du moment : ferme, dînette, garage, poupées, jeux d'encastrement, puzzle...

En fonction de leur âge, différentes activités encadrées peuvent leur être proposées dans le courant de la matinée : transvasement de semoule, peinture, pâte à sel, ...

Les assistant(es) maternel(les) restent toujours responsables des enfants qui les accompagnent.

Lors de ces ateliers, les enfants ont l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, enfants et adultes, parfois des jeux différents ou des activités différentes de ce qu'ils connaissent par ailleurs.

Les adultes, présents auprès des enfants, échangent aussi sur leurs pratiques, observent les enfants dans un contexte différent et les accompagnent dans leurs jeux d'un regard bienveillant.

## PORTES-OUVERTES DU SERVICE PETITE ENFANCE

Dans le cadre des droits de l'enfant ayant pour thème le « droit à l'expression », le service petite enfance a ouvert ses portes le 14 novembre aux usagers du service. Des ateliers jeux étaient offerts aux enfants. Le personnel était disponible pour les enfants et aussi pour renseigner les adultes. Une exposition montrait les différentes activités proposées sur les deux services : RAM et halte-garderie sur le thème du droit à l'expression : peinture, musique, lecture, ...



## RÉUNIONS À THÈME

En octobre, l'animatrice a expliqué le principe de mensualisation en année complète et incomplète et ce que cela implique pour les congés payés à celles d'entre vous qui s'étaient inscrites.

En décembre, une psychologue, Madame Guylène Lambert vous a proposé d'échanger autour du thème « ces comportements qui nous posent question ». Cette réunion a rassemblé les assistant(s) maternel(les) et les professionnels du service petite enfance.

## SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

« Lulubelle et son champignon » nous ont ravi avec ses décors multicolores et ses animaux marionnettes. Programmer deux séances a permis plus d'intimité et une meilleure visibilité pour les enfants (une cinquantaine sur chaque groupe, y compris les enfants accueillis par la halte-garderie).



## SORTIE AU JARDIN DE L'APACRETE

Dans le cadre du thème fruits et légumes, le RAM a organisé une sortie au jardin biologique de l'APACRETE, à Ingré. Les enfants se sont promenés au milieu de couleurs, de formes très différentes (légumes, fleurs, feuilles, fruits...). Ils ont ensuite dégusté des tranches de pomme, de la compote, des fraises ainsi que du jus de pomme.



## TEMPS DE FÊTE

La brioche des rois a rassemblé 26 assistant(es) maternel(les), 63 enfants et 1 élue à la salle des fêtes. Cela a été l'occasion pour la municipalité de présenter ses vœux.



Galette pour les adultes, brioche pour les enfants ; chocolats et clémentines pour tous. Une nouvelle occasion de se retrouver et de faire la fête. Les enfants avaient mis leur couronne décorée lors d'un atelier au RAM ou chez leur assistant(e) maternel(le).



## Projets 2013

- > Chandeleur au RAM.
- > Réunions à thème (pourquoi pas sur les impôts, décoration du RAM, .... N'hésitez pas à proposer des sujets).
- > Chasse aux œufs.
- > Sorties (parc floral ou autres lieux selon vos propositions).
- > Accueil des parents-employeurs sur les ateliers de motricité au gymnase de la Coudraye, sur inscription.
- > Fête de la musique et pique nique commun avec la halte-garderie en juin.



### Heures d'ouverture du Relais

#### Animations :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h selon planning.

#### Permanences :

Lundi de 13h30 à 17h avec possibilité de rendez-vous en soirée.  
Mercredi de 9h à 12h et vendredi de 12h à 16h

Coordonnées : ram.les.lapinoux@ingre.fr / Tél. 02 38 22 38 89

Adresse : rue de l'école maternelle, les mardis

Adresse : rue du château d'eau - accès parking de la salle des fêtes, pour la musique, les permanences et les rendez-vous.